

Compte-rendu du deuxième conseil d'école de St Martin des Besaces :
jeudi 18 juin, 17h30-19h30



Présents :

Parents d'élèves : Mme François, Mme Gallet, Mme Kervern, Mme Lemarchand, Mme Massieu, Mme Viel, Mme Mauduit, Mme Prod'homme

Représentants de la mairie : Mme Thomas, M. Lecanu

Enseignants : Mme Bourdon, Mme Cadeau, Mme Geffroy, Mme Lamy, Mme Lemoussu, Mme Perrette, Mme Reichart, Mme Vannier, Mme Yon, M. Beer, M. Ledouit, M. Uhel

Absents : Mme l'inspectrice (excusée), M. Martin (excusé), Mme Vautier (excusée), Mme Wojciechowski (excusée), Mme Lefaudeux-Farcy (excusée), M. Keller (excusé), M. Poulie (excusé)

I. Fonctionnement du conseil d'école

II. Restauration scolaire et hygiène

***avis sur le fonctionnement de la cantine**

Depuis le 25 mai l'école a donc fonctionné avec 2 services (lundi, vendredi) ou 3 services (mardi, jeudi) de cantine en élémentaire et un service de cantine en maternelle dans le hall, chacun d'une durée de 3/4 heure. Ce fonctionnement a permis d'accueillir les 93 enfants présents au maximum tout en respectant le protocole sanitaire.

Il a permis aux élèves d'avoir le temps habituel pour manger, dans une ambiance au final plus sereine que d'habitude (avec 30 élèves maximum par service et deux enfants par table, cela générant peu de bruits). Au lieu d'effectuer l'action *Silence on lit* ou un temps calme (maternelle) dans la classe au retour de la cantine les enseignants ont laissé une courte pause aux élèves leur évitant une trop grande récré dans un contexte de distanciation physique (au lieu de 3/4 d'heure environ habituellement).

La contrepartie était d'avantage du côté des adultes : enchaînement de 3 services pour le personnel communal, avec le lavage des sanitaires à maintenir entre les services, ainsi qu'un temps très court le midi pour les enseignants (difficile de corriger, anticiper l'après-midi et manger en 3/4 heure).

***perspectives sanitaires pour la rentrée 2020**

Suite aux annonces du dimanche 22 juin du président de la République, les conditions ont d'ores et déjà évolué. Elles sont abordées en même temps que les réflexions sur la rentrée 2020 dans le point suivant.

III. Vie scolaire

***avis sur les 4 semaines de reprise et réflexions sur la rentrée 2020**

Dans la continuité de ce qui a été indiqué lors du conseil d'école exceptionnel, les 4 semaines de reprise avec les 93 élèves se sont donc bien déroulées même si le lavage des mains prend beaucoup de temps et que les contraintes sanitaires imposent aux enseignants d'être constamment vigilants sur les horaires afin de respecter les déplacements dans l'école, les passages aux toilettes, etc.

Suite aux annonces de M. Macron on s'achemine donc pour les deux prochaines semaines vers un autre fonctionnement, qui pourrait se rapprocher de celui de la rentrée.

Le courrier transmis aux familles est lu aux représentants de parents d'élèves. M. Beer précise que le mercredi sera non travaillé uniquement pour le 24 juin et le 1^{er} juillet. D'ailleurs à la rentrée de septembre le mercredi devrait a priori être retravaillé afin de revenir à 24h d'enseignement (22h20 à la reprise), ce qui impliquerait de revenir à un seul emploi du temps le midi (ce qui demanderait donc de prévoir un aménagement de la cour de récréation pour continuer à ne pas brasser les classes).

***dispositifs vacances apprenantes**

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a soumis des possibilités de soutien aux élèves de la GS au CM2 ayant pu être fragilisés pendant le confinement, durant les vacances d'été, du 6 au 10 juillet 2020 et/ou du 24 au 28 août 2020 dans le cadre de l'école ouverte.

Il était offert la possibilité de combiner avec des après-midis, en partenariat avec la mairie. Sur l'école on s'était demandé s'il serait possible de transporter les élèves vers le centre aéré qui se tient à Le Bénay Bocage. Après échange avec la mairie ce n'est pas possible car aucun bus n'est prévu, ou alors il aurait fallu

faire classe directement à Bény mais cela paraissait trop contraignant pour les familles. Au final ce seront donc 5 matinées de 3h à l'école.

Concernant les élèves proposés, c'est le conseil des maîtres qui a choisi avec les critères suivants :

→ les élèves constatés en difficulté et n'ayant pas repris l'école depuis le 25 mai.

→ si des places sont encore libres après ce premier appel aux familles, des élèves en difficulté ayant repris l'école depuis le 25 mai.

***les effectifs pour la rentrée 2020**

Actuellement il y a 245 élèves dans l'école.

Pour l'année prochaine il y a :

→ départs prévus : 35 (22 CM2 + 13 autres élèves hors CM2)

→ arrivées prévues : 35 (32 PS de prévus + 3 autres élèves hors PS)

Donc l'effectif restera à 245 et le nombre de classes sera identique. Ce sont les niveaux qui s'organiseront peut être différemment.

Concernant les 13 départs hors CM2, il y a deux familles de Dampierre (dont les enfants vont désormais à Sept Vents faire leur scolarité) qui représentent 5 élèves, une famille représentant deux élèves qui déménage, et pour les six autres élèves ce sont des départs vers le privé.

Ce phénomène de départs vers le privé prend de l'ampleur depuis deux ans, avec souvent deux explications qui reviennent de la part des familles : avoir son enfant dans des classes moins hétérogènes et ne pas scolariser son enfant au collège de Le Bény Bocage (ce qui peut amener à scolariser dès le CM dans une école privé).

Pour l'école, en dehors du risque de fermetures d'une classe, on constate que les élèves dont les parents font ce choix sont majoritairement des enfants moteurs ce qui impacte donc le fonctionnement des classes.

Enfin, dans ce contexte particulier de pandémie de covid-19, il n'est pas possible d'accueillir les familles des nouveaux élèves (pas de visite individuelle, pas de matinée de prérentrée), il a donc fallu s'adapter avec des transmissions par mail (présentation avec des photos, documents explicatifs,...).

***bilans dispositifs CP et RASED**

Pour rappel, l'école bénéficie de deux dispositifs 100 % réussite CP. Le fonctionnement du dispositif 100 % réussite CP a évolué par rapport à l'année passée, car désormais chaque groupe d'élèves dispose de son enseignante, il n'y a plus de rotations de groupes à effectuer ce qui était très contraignant. Les maîtresses précisent que, pour autant, elles fonctionnent de la même manière dans les classes : mêmes outils, mêmes supports pédagogiques, même emploi du temps.

Concernant les RASED :

→ M.Poulie le psychologue scolaire a vu, jusqu'à la date de confinement, 13 enfants (5 enfants en cycle 1, 5 en cycle 2 et 3 en cycle 3). Il a également participé à 5 équipes éducatives, 4 équipes de suivi scolaire, 4 équipes de renouvellement et à la constitution de deux dossiers SEGPA.

→ Mme Lefaudeux-Farcy, enseignante spécialisée, est peu venue cette année car son créneau d'intervention était prévu du 13 février à fin juin. Elle n'a donc pu réaliser que 5 séances, auprès de 20 élèves (4 CE1 en lecture/écriture, étude et/ou renforcement du code ; 4 CE2 en lecture compréhension, fluence et écriture ; 6 CM1/2 en lecture compréhension + projet d'écriture ; et 6 CM1/2 maths, numération, calcul mental et logico-maths). Si l'inspection donne son accord, elle débutera l'année prochaine ses interventions par l'école de Saint Martin des Besaces (et St Georges d'Aunay) auprès desquelles n'a pas pu mener à terme ses prises en charge.

***projet envisagé pour l'année 2020-2021**

Les différentes sorties de cette année ont donc toutes été annulées : l'intervention de la LPO (ligue de protection des oiseaux) les 7 et 9 avril, dans la continuité du projet sur les oiseaux en maternelle ; la venue de la compagnie du Gros Nez Rouge à partir du 23 mai (demande de report en mai 2022) ; le partenariat avec le SEROC concernant le tri, le gaspillage, etc (des dossiers numériques ont été transmis durant le confinement) ; la sortie pédagogique à la maison de la nature à Sallenelles ; la venue de l'infirmière scolaire pour la prévention au niveau de l'hygiène (alimentaire, sommeil, propreté) ; la passation du permis piéton

avec la gendarmerie pour les CE2 ; le projet DRAMA pour les CE2-CM1 n'a pas pu s'achever, ni la conclusion du prêt d'oeuvre avec la visite de l'expo.

Seuls les CM2 ont eu, le 9 mars, une formation sur la prévention aux écrans effectuée par l'infirmière scolaire.

Pour l'année prochaine il est envisagé un thème sur la Normandie, permettant d'aborder de nombreux sujets : les arts (l'impressionnisme), l'histoire (naissance de la Normandie avec les vikings), la géographie (les différents paysages normands spécifiques comme le bocage), etc

***label E3D**

Durant le confinement, le jury académique pour la reconnaissance des établissements en démarche de développement durable (E3D) a attribué à notre école une reconnaissance officielle de l'engagement en faveur de l'éducation au développement durable et propose une labellisation niveau 1.

C'était l'un des premiers objectifs du nouveau projet d'école, le but étant d'atteindre le niveau 2 d'ici 2025. En général cette reconnaissance est accompagnée d'une cérémonie avec remise d'une plaque à installer en façade de l'école mais pour l'instant elle a été reportée.

***la coopérative scolaire**

Etat des lieux par Mme Bourdon et Mme Yon.

Solde du compte bancaire au 13/02/20: 12004,80€

Solde du compte bancaire au 18/06/20 : 11800,12€

Solde en caisse : 54€

Dépenses : fruits en maternelle (81,53€), achat des galettes à la boulangerie (720€), prêt d'oeuvres (60€), remboursement du photographe (3225,40€), édition livres photo en maternelle (638,73€)

Recettes : ventes de gâteaux (115,98€), argent reçu des photos de classe (4405€)

Concernant la photo, il était convenu de revenir sur le sujet de la date des prises de vues (faite après Noël cette année) ainsi que sur la nouveauté du paiement en ligne. Le constat effectué est le suivant :

*les familles n'ont pas fait remonter de difficultés vis à vis du paiement en ligne

*une date de prise de vues fin février n'a pas créé un écart significatif de bénéfices par rapport à des prises de vues pour des ventes avant Noël

*le paiement en ligne a simplifié considérablement la trésorerie de la coopérative scolaire

*la majorité des représentants des parents d'élèves présents souhaitent cependant une date permettant des commandes et des livraisons avant Noël.

Etant donné l'engagement pris vis-à-vis des familles au premier conseil d'école suite au changement de la date des prises de vues, une demande est faite au photographe pour revenir à une date se situant avant les vacances de Noël. Si cela n'était pas possible de la part du photographe, des devis seraient effectués auprès d'autres prestataires.

IV. Activités post et péri scolaires.

***bibliothèque municipale et école**

Le prêt avec les écoles a également été stoppé. Il reprendra peut être à la rentrée lorsque les conditions d'accueil sanitaires le permettront.

Le vote pour le concours des Incorruptibles n'a pas pu se faire dans la bibliothèque. Certains collègues ont tout de même choisi de revoir les livres avec les élèves en présentiel et de réaliser un vote en ligne.

V. Sécurité et équipement

***bilan des exercices de l'année**

L'école a organisé un exercice incendie sur les deux de prévus (le deuxième était prévu en mai).

Au niveau des exercices PPMS, il y en a eu un réalisé sur deux de prévus également (le deuxième était prévu la semaine du 9 mars, sur le thème du confinement, mais le directeur - avec l'aval de la conseillère départementale sécurité - a préféré l'annuler face à l'épidémie de covid qui commençait à devenir de plus en plus importante).

***besoins en matériel et travaux**

Rappel des demandes effectuées au 2^{ème} conseil d'école :

→ niveler le sol au niveau de la porte coulissante menant de la cour de l'école élémentaire à la cantine pour éviter les flaques d'eau (passage régulier pour la cantine, la garderie et le bus)

→ Internet n'est toujours pas disponible dans tous les bâtiments. Déjà qu'il n'y a pas de salle informatique et peu de PC, si à défaut il y avait Internet l'école pourrait réfléchir par la suite à un investissement dans une classe mobile.

→ Le rideau de velux dans la salle de réunion (ancien bureau de direction) n'a toujours pas été installé.

→ La sonnette n'a pas été réparée ni protégée des intempéries, elle ne fonctionne plus du tout (durant le confinement, lors des permanences pour les personnes venant chercher des travaux à l'école, il fallait demander de taper fort à la porte).

→ dans la cour de maternelle les nouvelles structures ont été installées par la mairie mais l'école souhaitait également ajouter un bac à sable dont elle a financé le coût. Or actuellement la commande n'a toujours pas été validée par la mairie (réflexion par rapport aux autres jeux pour le situer dans la cour). Où est-ce que cela en est ? Et si finalement c'était refusé, l'argent serait-il restitué pour d'autres achats ?

→ dans la cour d'élémentaire, si c'était possible, l'école souhaiterait un circuit de billes en mousse expansée + refaire les lignes blanches

→ pour la première salle de classe du 1^{er} étage de l'élémentaire, il y a deux grands rideaux qui ne sont pas assez occultants et cela gêne lors de l'utilisation d'un vidéoprojecteur.

→ les collègues de cycle 3 (les 3 classes de l'étage) utilisent quotidiennement leurs vidéoprojecteurs. Serait-il possible de les installer au plafond ? A moyen terme il faudrait que toutes les classes d'élémentaire soient équipées.

→ stores qui ne fonctionnent pas dans la classe de CP de Mme Yon.

La secrétaire de séance Mme Vannier

Le président du conseil d'école M.Beer